

## Délibération

**Avis de la CCIRS  
sur le projet d'exercice du droit de préemption sur les fonds  
de commerce et fonds artisanaux de la commune de  
Meursac**

L'Assemblée Générale de la CCI Rochefort et Saintonge, régulièrement réunie en séance ordinaire au siège de l'établissement, le 21 novembre 2019, sous la Présidence de Hervé Fauchet, Président en exercice,

Après avoir vérifié que le quorum est atteint,

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L214-1et R214-1,

Considérant le projet de délibération du Conseil Municipal de Meursac, ainsi que le projet de périmètre et le rapport analysant la situation du commerce et de l'artisanat à l'intérieur du périmètre pour exercer le droit de préemption sur les fonds de commerce et fonds artisanaux,

Considérant les observations émises par les membres de la CCI Rochefort et Saintonge, à savoir que :

- La commune met en œuvre des actions pour préserver l'activité économique (achat de murs commerciaux, création de liaisons douces entre les commerces, création de parkings).
- Le droit de préemption est un outil qui l'accompagne dans sa démarche globale de sauvegarde du commerce. Le périmètre délimité par la commune est cohérent.
- Les futures opérations de préemption de la Municipalité, si elles devaient intervenir sur Les Epeaux (village annexe où il n'y a qu'une seule activité actuellement) devront veiller à être cohérentes avec la stratégie commerciale mise en œuvre dans le centre bourg, soit la sauvegarde, le maintien voire le développement du commerce existant.

**Emet l'avis suivant :**

Ces observations étant formulées, la CCI Rochefort et Saintonge émet un avis favorable sur le projet de Droit de préemption sur les fonds de commerce et fonds artisanaux pour la commune de Meursac.

**Autorise :**

Le Président de la CCIRS à transmettre cet avis au Maire de la commune de Meursac.

CCI Rochefort et Saintonge

DELIBERATION soumise à l'Assemblée générale, réunie le 21 novembre 2019 à Rochefort

Nombre de membres élus en exercice		28
Nombre minimum de membres titulaires pour atteindre le quorum		15
Nombre de membres élus présents		15
Nombre de votants		15
Nombre de voix POUR	15	
Nombre de voix CONTRE	0	
Nombre d'ABSTENTIONS	0	

Gérard Filoché

Secrétaire

Hervé Fauchet

Président